



POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTERE
DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,
*en charge de la réforme fiscale,
de la formation professionnelle,
des réformes administratives
et de la fonction publique*

SERVICE DU PERSONNEL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
.....

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE
D'AGENT SOCIAL QUALIFIE DE 2^{ème} CLASSE DE
LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNESIE
FRANCAISE AU TITRE DE L'ANNEE 2009**

**2^{ème} EPREUVE : UN OU PLUSIEURS EXERCICES A PARTIR
D'UN CAS PRATIQUE SUSCEPTIBLE D'ETRE RENCONTRE
DANS L'ACTIVITE D'AGENT SOCIAL QUALIFIE**

Jeudi 30 juin 2011

(Durée : 2 heures)

Aucun autre document n'est autorisé.

Le sujet comporte 2 pages (page de garde incluse).

Premier cas pratique :

Vous êtes auxiliaire social. Dans le cadre de votre travail, vous avez connaissance de la situation d'une personne âgée de 60 ans hémiplegique, vivant seule à son domicile, présentant des difficultés à assurer les actes essentiels de la vie quotidienne.

- 1- *Quelles informations allez-vous rechercher pour connaître la situation de cette personne âgée ?*
- 2- *Quels dispositifs d'aides existe-t-il en Polynésie française pour les personnes âgées ?*
- 3- *Dans cette situation quels dispositifs conseillerez-vous à cette personne ?*

Argumentez vos réponses.

Second cas pratique :

Une maman se présente à vous pour vous exprimer son désarroi face à ses difficultés financières. En effet, elle ne sait comment sortir d'une situation budgétaire préoccupante, à savoir : divers impayés de loyer à l'OPH, factures de cantines non réglées. Ces impayés perdurent depuis plusieurs années.

- 1- *Que conseillerez-vous à cette maman ?*
- 2- *Vers qui l'orienteriez-vous ?*
- 3- *En qualité d'auxiliaire social, que pouvez-vous proposer à cette maman afin de la soutenir ?*